

Janvier 2015 - N° 83

MEMOIRE 2000

BONNE ANNEE 2015

EDITORIAL

LE "PETIT MONSIEUR"

Je rentre de Phnom Penh, le bout du monde, mais on n'en revient pas sans passer par S21 le centre de sécurité des Khmers Rouges de 1975 à 1979, le temps du règne de l'Angkar qui a mis en place le régime du Kampuchéa Démocratique. On ne sort pas de là, de cet endroit aujourd'hui transformé en musée du génocide cambodgien, indemne.

Sans m'y attendre, je l'ai vu ce petit Monsieur, l'un de huit rescapés du centre S21 de Phnom Penh où 17000 Cambodgiens sont passés entre le 7 avril 1975 et le 17 avril 1979, entre les mains de Kang Gukeav alias Douch, le responsable de ce centre, au service des Khmers Rouges du Kampuchéa Démocratique, sous l'appellation de Tuol Seng.

Il vendait et dédicait son livre "Le survivant" dans lequel il raconte son arrestation dont on ne lui a jamais dit les raisons, et les tortures qu'il a subies de la part des brigadistes Khmers Rouges agissant sous les ordres du commandant de ce centre qui sera finalement condamné, d'abord à 35 ans puis, en appel, à perpétuité par le tribunal international, constitué vingt ans après, à parité entre les Cambodgiens et l'ONU.

Il s'appelle Chum Mey. Il a aujourd'hui 83 an. Grâce à lui notamment et à quelques très rares survivants, nous disposons pour l'histoire de témoignages directs sur ce qui s'est passé là-bas, avant que les négationnistes fassent leurs ravages. Il avait 45 ans lorsqu'il a été arrêté. Il était un simple mécanicien (et il semble que ce soit ses compétences tech-

niques qui aient retenu l'attention des Khmers Rouges). Il a réussi miraculeusement à s'évader. Sa femme et ses enfants y sont restés et on ne les a jamais revus.

L'épreuve qu'il a vécue durant son incarcération est identique à celle des milliers d'autres Cambodgiens dont les visages scrutent aujourd'hui les visiteurs de ce musée, avec l'air de leur demander "Qu'avez-vous fait pour nous?" - Rien.

Pour avoir une idée de la condition réservée à toutes ces victimes des Khmers Rouges, il faut prendre connaissance du règlement affiché dans toutes les salles de torture et dont la lecture glace le sang et vous donne un aperçu de l'absurde et de l'esclavage auxquels se sont trouvés confrontés les victimes, sans qu'on leur dise pourquoi (voir en bas de page).

Il était là, à la sortie du musée, avec sa pile de livres. Je l'ai vu, de mes yeux vu. Il ne parlait pas, mais il avait écrit ces lignes lors du procès de Douch : "Je ne dois pas condamner mes compatriotes qui m'ont torturé. S'ils étaient en vie et s'ils venaient me voir, je ne me fâcherais pas contre eux parce qu'ils faisaient ce qu'ils avaient à faire. Je les considérerais comme des victimes comme moi, puisqu'ils exécutaient les ordres d'autres personnes ... Au cours des interrogatoires que j'ai subis, je me suis fâché, mais depuis après une longue période, ayant compris que ces personnes avaient à faire ce qu'on leur a dit de faire, je ne suis plus fâché contre qui que ce soit. Même les personnes qui m'ont torturé ont perdu leurs parents et les membres de leur famille... Selon le proverbe khmer, si un chien enragé vous mord, ne le mordez pas. Si vous le faites cela voudra dire que vous êtes vous même aussi enragé". En rentrant je me suis dit en moi-même que ce "petit monsieur" qui vendait ses souvenirs était un grand monsieur qui, en survivant aux épreuves qu'il avait du subir avait fait avancer l'humanité d'un grand pas.

A le lire, on ne peut s'empêcher de penser que c'est le malheur, l'horreur, l'impensable, l'inimaginable qui l'emportent et que malgré cela, on continue en France de stigmatiser les lois mémorielles et de refuser de sanctionner d'autres négations que celle de la Shoah, que la gangrène menace le monde entier et que nous devons tous tout faire pour ne pas l'oublier, pour ne pas supporter de l'entendre nier, y compris par le peuple qui en a été la victime, pour le voir escamoter par la justice.

Ce n'est pas l'affaire des Cambodgiens ni celle des Arméniens, ni celle des Juifs, ni celle des Tutsis, ni celle des Congolais, c'est l'affaire de l'humanité et nous en sommes chacun porteur d'une parcelle.

Bernard Jouanneau

- 1 - Répond conformément à la question que je t'ai posée. N'essaie pas de me détourner de la mienne.
- 2 - N'essaie pas de t'échapper en prenant des prétextes selon tes idées hypocrites. Il est absolument interdit de me contredire.
- 3 - Ne fais pas l'imbécile car tu es l'homme qui s'oppose à la Révolution.
- 4 - Répond immédiatement à ma question sans prendre le temps de réfléchir.
- 5 - Ne me parle pas de tes petits problèmes, parle moi de la Révolution.
- 6 - Pendant la bastonnade et l'électrochoc il est interdit de crier fort.
- 7 - Reste assis tranquillement, attend mes ordres. S'il n'y a pas d'ordres ne fais rien et si je te demande de faire quelque chose fais le immédiatement sans protester.
- 8 - Ne prends pas prétexte pour voiler ta gueule de traître.
- 9 - Si tu ne suis pas tous les ordres ci dessus tu recevras de coups.
- 10 - Si tu désobéis tu auras soit 10 coups de fouet soit 5 électrochocs.

Ce texte du règlement du centre S21 est aujourd'hui reproduit sur un panneau planté dans la cour de l'école. Il est destiné à l'édification de touristes qui le prennent en photo. Les détenus l'avaient sous les yeux dans leur cellule en permanence.

NOS PROCHAINES REUNIONS

Les lundis 5 janv., 2 fev., 2 mars 2015
à 19 heures 30
à la "Grenouille bleue"
48, rue Balard, Paris 15°

Après lecture de ce journal,
donnez-le à vos amis !

Pour notre première séance du 9 octobre, nous avons prévu de présenter le film **“24 JOURS”** et de traiter du thème de l'antisémitisme.

N'ayant eu aucune réservation, nous avons du changer notre programmation et avons choisi de projeter le film :

SUR LE CHEMIN DE L'ECOLE

Thème : l'éducation

Débatrice : Madame Mesuret

Quel bonheur ce fut de voir “Sur le chemin de l'école” choisi, in extremis, en remplacement de “24 jours” sur la dramatique affaire Ilan Halimi, qui n'avait pas trouvé son public.

Ce film, par la beauté de ses paysages, de l'Inde à la Patagonie en passant par l'Afrique, et qui montre des familles se saignant aux quatre veines pour que leurs enfants puissent aller à l'école coûte que coûte, est vraiment enthousiasmant.

La vie, dans ces familles, est des plus rustiques. L'école est très loin. C'est une école comme autrefois. On y est en uniforme et on participe solennellement au lever du drapeau. On est fier d'en faire partie et on rêve, comme tout un chacun, de devenir maîtresse ou médecin. Mais par quel chemin gagne-t-on l'école ?

Au Kenya, on y va à la course, pendant 4 heures. L'uniforme doit être impeccable. Il a été lavé avec l'eau récupérée en creusant dans le sable. Le trajet peut être semé d'embûches: Attention, dit le père, si vous rencontrez des éléphants sur le chemin, ne faites pas de bruit et cachez-vous vite.

Au Maroc, aussi, on y va à pied. Trois filles doivent marcher pendant des kilomètres sur des sentiers escarpés avec de mauvaises chaussures. L'une d'elles se tord le pied mais il faut continuer. Une autre transporte une poule vivante pour l'échanger contre quelque nourriture.

En Patagonie, on y va à cheval, bien sûr, même quand on n'a que six ou huit ans.

En Inde, deux des enfants tirent le fauteuil roulant du troisième, à travers routes sablonneuses et rivières. Nous, spectateurs, sommes épuisés à les regarder, mais eux trois gardent le sourire.

Nos élèves, comme nous-mêmes, ont été emballés par ce film et le manifestent par des applaudissements nourris.

Madame Mesuret mène le débat et c'est

une grande chance, parce qu'elle est venue avec sa classe d'élèves étrangers non francophones à qui elle apprend à lire et à écrire le français. Le périple de tous ces jeunes illustre à merveille celui des enfants du film. Ils viennent de pays lointains. Il leur faut absolument apprendre pour pouvoir s'en sortir, d'autant qu'ils sont peut-être sans ressources ou même sans papiers.

Elèves, enseignants, accompagnants de Mémoire 2000, nous sommes tous très émus de les entendre, dans un français encore hésitant, conter leurs parcours acrobatiques.

L'école française les accueille. Elle les confie à des professeurs qualifiés et passionnés.

C'est vraiment formidable.

Conseil d'amie : courez voir ce film ou procurez-vous un DVD pour le regarder en famille.

Hélène Eisenmann

LES SENTIERS DE LA GLOIRE

Séance du 20 novembre 2014

Thème : La guerre de 14/14 (100 ans)

Débatrice : Madame Benistant

Qui se souvient que ce film, présenté une seule fois en Belgique en 1958, réalisé en 1957 et retiré de l'affiche jusqu'en 1975 date à laquelle ce film américain a été enfin autorisé à sortir en France ?

En effet, l'histoire d'une mutinerie pendant la guerre de 14/18 a été jugée trop critique contre l'armée et ses dirigeants. Certains spécialistes y avaient vu une œuvre anti-française réalisée à dessein par les Américains.

Mais Stanley Kubrick s'en est défendu en déclarant “ce film n'est en aucun cas ni pour ni contre l'armée, au maximum c'est un film contre la guerre”.

C'est un film dur, aussi dur que le sujet qu'il traite. Aussi les jeunes qui assistaient à la séance (ils étaient près de 150) semblaient heureux que l'un de leurs professeurs d'histoire présents leur donne des explications. En effet c'est Mme Benistant, du Collège Georges Duhamel, qui s'était proposée de remplacer le débateur défaillant ce matin là et elle l'a fait avec énergie et en apportant beaucoup de précisions sur le sujet traité.

Nous l'en remercions vivement !

Venons en aux questions : Marion, élève de 3^{ème}, est terriblement choquée que

l'on ait exécuté trois soldats choisis par hasard. Hélas cela s'est produit plusieurs fois et notre débatrice précise qu'il y a eu environ 650 exécutions par représailles ou soi-disant insubordination. Parmi les moments les plus terribles montrés dans ce film, celui-ci dépasse tous les autres en horreur...

Certains élèves tiennent à faire remarquer qu'il y a une grande différence entre le front, les tranchées où les soldats se meuvent dans la boue parmi les rats, alors que dans le grand château à l'arrière, on voit les officiers discuter sans fin. Parmi eux, le Colonel Dax, (Kirk Douglas, superbe !) est le seul messenger entre ces deux mondes.

Le bombardement des ses propres troupes ordonné par l'un des officiers provoque évidemment la stupéfaction chez nos jeunes spectateurs...

Manon, toujours elle, fait remarquer que dans ce film sur la guerre en majorité franco-allemande, on entend une seule voix de cette nationalité, celle d'une femme qui chante pour les soldats français...

Le moment fort du film, l'attaque de la colline, alors que les officiers savent très bien qu'elle est sûrement imprenable, fait réagir les élèves qui ont découvert l'incompétence des généraux qui, pour la gloire, n'hésitent pas à envoyer “les torsos contre les mitrailleuses”. Notre débatrice conclut en citant les batailles les plus meurtrières, Verdun, la Somme, qui ont fait des milliers de victimes et en cite les chiffres terribles qui impressionnent nos jeunes spectateurs. Ceux-ci vont quitter la salle en silence, mais il n'en auront pas fini avec cette guerre qui est non seulement à leur programme mais aussi dans tous les médias actuels et dans toutes les commémorations. Gageons que les images si dures qu'ils ont découvert ce matin resteront dans leur mémoire et leur donneront envie d'en savoir plus sur cette page affreuse de l'histoire.

Claudine Hanau

P E T A I N

Mémoire 2000 avait programmé pour le mardi 9 décembre, un film sur le Maréchal Pétain. Malheureusement, plusieurs classes qui avaient effectué une réservation ont dû, au dernier moment, renoncer à venir pour des raisons administratives.

(Suite de l'article page 3)

Les membres de Mémoire 2000 ont néanmoins assisté à la projection de ce film, et cela nous a conforté dans notre décision de le projeter de nouveau aux élèves des lycées et collèges au cours de l'année 2015. Il s'agit en effet d'un film documentaire très instructif et en tous points remarquable, réalisé par Paule Muxel et Bertrand de Colliers, comprenant des documents d'époque filmés, alternant avec de nombreuses interventions d'historiens de renom et de personnages politiques (Henri Rousso, Robert Paxton, Marc Ferro, Robert Badinter, Denis Pechanski,...). Nous pensons qu'il complètera utilement l'enseignement dispensé par les professeurs d'histoire.

Guy Zerhat

Y AURAIT-IL "VICTIMES" ET "VICTIMES" ?

142 personnes tuées dont 132 enfants lors d'un attentat en décembre. C'est le bilan d'un massacre perpétré par des Talibans dans une école d'enfants de militaires à Peshawar, au Pakistan.

132 enfants tués d'un coup lâche... J'ai couru sortir mes chaussures de marche en me disant : "Il va sûrement y avoir une énorme manifestation pour dénoncer ce crime : il faut y aller..."

J'ai attendu... Rien, pas l'ombre d'une initiative, d'aucune association...

132 enfants tués sauvagement, ça ne soulève donc aucune protestation chez nous... Je peux pas le croire!

J'ai pourtant souvenir d'une énorme manifestation organisée cet été en soutien aux habitants de Gaza à la suite de bombardements par l'armée israélienne de rampes de tir installées dans des écoles, et qui ont fait une quarantaine de victimes. Manifestation légitime et bienvenue si elle n'avait pas dérapé.

Alors je me pose des questions : Y a-t-il une hiérarchie parmi les victimes ? Un enfant pakistanais ne vaut-il pas un autre enfant ? Les terroristes Talibans sont-ils plus excusables que les soldats Israéliens en guerre ?

J'avoue mon désarroi...

Indignez-vous, indignez-vous nous a-t-on seriné... Oui, mais je constate qu'il fallait ajouter à cette injonction : indignez-vous certes, mais ... sélectivement!!!

C'est beau...

L.B.

ABDELWAHAB MEDDEB, ISLAM DE PAIX ET DES LUMIERES

Un grand Monsieur a disparu : Abdelwahab Meddeb, poète, islamologue, essayiste et romancier, vient de décéder d'un cancer du poumon. Né à Tunis, pétri de culture musulmane et occidentale, il plaidait pour un Islam des Lumières. Il enseignait la littérature comparée, dirigeait la revue *Dédale*, et produisait le dimanche sur France Culture l'émission "Cultures d'Islam".

Fortement traumatisé par les attentats du 11 Septembre 2001, il écrivit en 2002 "La maladie de l'Islam", ouvrage qui connut un grand succès. "Si, selon Voltaire, l'intolérance fut la maladie du catholicisme, si le nazisme fut la maladie de l'Allemagne, l'intégrisme est la maladie de l'Islam". Il invitait alors le monde musulman à rompre la spirale de la violence et du ressentiment. Depuis, il n'a cessé de combattre l'islamisme radical, tout en luttant avec énergie contre les critiques systématiques de l'Islam en Occident. Tout récemment, il s'indignait contre les égorgements d'otages pratiqués par l'Etat Islamique, et enjoignait aux siens de protester, en tant que musulmans, devant cette barbarie commise "en leur nom" et qui souillait le mot Islam. Il combattait avant tout le fondamentalisme, cette interprétation maximaliste de l'Islam selon laquelle le Coran c'est la parole même de Dieu dans sa lettre. D'où sa volonté constante de questionner le texte et de s'intéresser à toutes ses interprétations.

Il faisait toujours état de sa "double généalogie", européenne et islamique, française et arabe. Portant un œil à la fois critique et lucide sur l'Histoire, il avait conscience de l'écart qui s'était creusé entre le monde arabe et l'Occident, écart qui a généré un ressentiment. Selon lui, le colonialisme a été une conséquence de la fin de la créativité de la civilisation islamique et non la cause de son déclin, et le ressentiment est créé du fait de ne plus participer à la domination du monde (politique, technologique, scientifique). Pour lui, les causes externes n'ont qu'une responsabilité mineure dans la maladie de l'Islam. Des facteurs internes de régression existent, qu'il envisage sans concessions.

Cultivé, érudit et brillant, il s'efforçait de rapprocher les héritiers des trois monothéismes, avec une certaine nostalgie de la cohabitation judéo-tunisienne de son enfance. Il a d'ailleurs consacré un volumineux ouvrage à "L'Histoire des relations judéo-arabes", document d'un très grand intérêt coécrit avec Benjamin Stora. Selon lui, l'Islam a la même genèse

que le Judaïsme, mais il demande aux Juifs d'adhérer à la religion nouvelle, qui authentifie la Révélation et la rectifie. Il y a dans l'Islam un "processus de récupération des origines". Le statut de "dhimmi" (citoyen protégé et soumis) devient complètement obsolète et insuffisant avec la naissance du citoyen au sens européen à partir de 1789. Les Juifs sont alors reconnus comme citoyens à part entière.

Selon Meddeb, l'Islam a besoin d'un Spinoza. Il faut absolument qu'un travail profond se fasse, en touchant au tabou, au statut divin de la lettre et à toutes les questions réputées intouchables. C'est en train de se faire, de façon certes chaotique, mais c'est un début... Pour lui, l'unique façon pour les musulmans de dépasser l'antisémitisme est d'admettre que les Juifs se sont affranchis du statut inférieur du dhimmi. "Il faut accepter les Juifs comme sujets de souveraineté et de gloire". Cette reconnaissance est préalable à toute réflexion politique et militaire sur les problèmes posés par Israël.

Meddeb était certes un grand intellectuel, un grand érudit, mais surtout un homme d'un immense courage, physique et moral, pour ses prises de position, notamment contre l'intégrisme religieux. Il combattait l'obscurantisme, mais c'était aussi un grand défenseur de l'Islam, qu'il ne supportait pas de voir attaqué, souvent fort injustement.

Pour lutter contre l'intégrisme, il proposa de rechercher dans la tradition du soufisme d'Ibn Arabi la voie d'un Islam ouvert à la pluralité des mondes ("Portrait du poète en Soufi", son dernier ouvrage). Car, comme on a pu le dire, c'était "un poète qui faisait taire les fanatiques", un homme contre toutes les violences, un homme de Paix.

Mais c'était avant tout un homme des Lumières, pas suffisamment apprécié à sa valeur en France, malgré sa présence régulière sur les ondes et sa bibliographie abondante.

Oui, une belle Lumière vient de s'éteindre, qui aurait pu continuer d'être précieuse, et pas seulement pour le monde musulman. Mais heureusement, d'autres voix de musulmans éclairés commencent à se faire entendre et à reprendre cette belle parole.

Espérons que l'avenir leur rendra justice, et que l'Histoire évoluera dans le sens que ce grand humaniste appelait de ses vœux.

Guy Zerhat

JE NE SUIS PAS UN JUIF DE FRANCE

Tout récemment, *Le Monde* titrait : “l’inquiétude des juifs de France”. La lecture de cette accroche m’a immédiatement conduit à penser qu’il existait des juifs d’Allemagne, des juifs d’Italie, des juifs d’Amérique et ainsi de suite. Et que donc, juif moi-même, je n’étais plus un Français né dans la religion juive, ce que je croyais être depuis ma naissance à Paris, il y a de cela 66 ans, mais un juif de France. Etant blond, je me demande maintenant si j’appartiens aussi aux blonds de France. La réponse viendra peut-être prochainement, dans *Le Monde* ou ailleurs.

Certains de mes compatriotes, baptisés –si j’ose dire– musulmans de France, doivent ressentir le même trouble que moi. Certes, mon père naquit en Russie et ne fut naturalisé qu’en 1938. Me dira-t-on bientôt que je suis un Français de la deuxième génération, en tout cas pas de souche? Et qu’importe j’imagine si ce père, cofondateur en 1927 de la Ligue internationale contre le racisme et l’antisémitisme, ce Lazare Rachline (Lucien Rachet), ce résistant, porta sur ses épaules, avec d’autres, l’honneur de la France pendant la Seconde Guerre mondiale “au moment où c’était le plus difficile”, comme l’écrivit le général de Gaulle à ma mère, dans sa lettre de condoléances.

Ma première réaction fut d’en vouloir au *Monde* de ce renoncement au génie de la France. Atteint dans mon intégrité de Français, ma raison l’emporta néanmoins sur mon émotion: l’expression “juif de France” témoigne du glissement auquel nous assistons dans notre pays. Ce journal ne fait que le traduire, même sans s’en rendre compte. D’ailleurs, dans son édition datée du 2 octobre 2014, il persiste en publiant cette fois une enquête sur les “juifs français” qui émigrent en Israël.

Non seulement je ne suis pas un juif de

France, mais je ne suis pas non plus un juif français. Et beaucoup de mes amis ne sont pas des catholiques de France, des protestants de France, des athées de France, mais des Français. Je me définis d’abord et avant tout, moi aussi, comme Français. Je suis un de ces hommes qui aiment son pays pour sa diversité culturelle, historique, géographique, culinaire, folklorique, climatique et que sais-je encore. Un de ces hommes qui ne comprennent pas très bien pourquoi l’un des pays les plus riches du monde par sa diversité –il n’est que de le parcourir– ne s’appuie pas sur cet atout déterminant dans le concert international. Un de ces hommes aussi qui avait appris à l’école que ses ancêtres étaient des Gaulois, qui l’a cru, qui s’en est imprégné, et à qui on susurre (avant de le crier?) que ce pourraient être plutôt des Hébreux.

Le modèle français de l’assimilation a pour principe d’accueillir tous ceux qui sont prêts à épouser la culture française, à s’y fondre en lui apportant aussi l’originalité de leur origine. Le comte Stanislas Clément-Tonnerre en résuma le fondement d’une formule, en 1789: “Il faut tout refuser aux juifs comme nation et tout accorder aux juifs comme individus.”

Ceux qui récuser cette logique, quels que soient leurs motifs ou leurs finalités, militent pour la juxtaposition des communautés. Leur monde est une mosaïque de moins en moins soudée, propice à la disparition de toute unité nationale.

Je sais bien que ces deux forces conceptuelles aujourd’hui se télescopent sur notre territoire et dans nos esprits, mais la France éternelle du mélange doit réagir. Que les ennemis de l’assimilation la combattent, plus ou moins consciemment, est désolant; que ses amis se laissent endormir est grave. Je t’en supplie mon beau pays, réveille-toi. Vite.

François Rachline
Article paru sur Slate.fr

UN ANTISEMITISME TOUJOURS VIVACE

L’agression antisémite d’un jeune couple dans un logement de Créteil, le 1^{er} décembre dernier, n’a soulevé l’indignation QUE de la communauté juive. Aucune manifestation, et, en dehors des réactions “officielles”, peu d’empathie de la part de nos concitoyens. Comme si désormais, il allait de soi que les juifs soient agressés.

Encore une fois, les agresseurs ont choisi des juifs “parce qu’ils allaient se faire beaucoup d’argent”. Les juifs, c’est bien connu, sont TOUS riches. Cette assertion a la peau dure et rien ne viendra dissuader l’antisémite de base que les juifs, comme tout le monde, peuvent être aussi pauvres ou “moyens”.

Depuis l’affaire Halimi, rien n’a changé. On peut même dire, a en juger par les commentaires publiés par la “revue” d’Alain Soral sur Internet, que cela empire.

Et ça fait mal!

‘BAVURES’ POLICIERES AUX ETATS-UNIS

Michael Brown 18 ans, Tamir Rice 12 ans, Romain Brisbon 34 ans, Kajieme Powell 25 ans, Ezell Ford 25 ans, John Crawford 22 ans, Eric Garner 43 ans... La liste n’est pas exhaustive.

Qu’ont en commun tous ces jeunes hommes? Ils sont Américains, Noirs et ont eu le malheur d’avoir été tués par des policiers blancs.

Comment expliquer que dans la plus grande démocratie du monde aujourd’hui, l’on puisse être “froideusement” abattu, sans autre forme de procès parce que noir et donc soupçonné d’être coupable?

Il meurt à peu près 100 personnes noires par an aux Etats-Unis de “bavures” policières, et les policiers coupables de ces “accidents” ne sont que très rarement inquiétés et s’en sortent plutôt bien.

La police aux Etats-Unis jouit d’une incroyable complaisance de la part de la société américaine, et déjà, lors de son fameux discours *I have a dream*, Martin Luther King s’interrogeait sur les conditions qui permettraient aux militants des droits civiques de se considérer comme “satisfaits”, en ces termes : “Quand serez-vous enfin satisfaits? Nous ne pourrions jamais être satisfaits tant que le Noir sera victime des indicibles horreurs de la brutalité policière...”

Cinquante ans plus tard, il semble que si les droits des Noirs ont progressé, les “indicibles horreurs de la brutalité policière”, elles, demeurent.

Alors, l’Amérique est-elle aujourd’hui, en dépit de l’élection d’un président noir, raciste? Difficile de répondre à cette question par Oui ou par Non. Cela est beaucoup plus complexe et il faudrait pour pouvoir apporter l’ébauche d’une réponse, chercher dans les racines profondes de l’Amérique liées à l’esclavage et aux préjugés racistes qui y sont attachés.

Mais dans l’immédiat, pour limiter les dégâts, peut-être faudrait-il mieux former les policiers et surtout mettre fin à leur sentiment d’impunité en appliquant des sanctions sévères à ceux qui tuent ou blessent des personnes sans de sérieuses raisons.

Lison Benzaquen

CENT ANS DE NEGATION ET DE SOLITUDE

2015 sera l'année du centenaire du génocide des Arméniens, et centenaire aussi de sa négation (à lire "Mémorial du génocide arménien" de Raymond Kévorkian, Yves Ternon).

A cette occasion Bernard Jouanneau a posé quelques questions à notre ami Serge Tavitian, avocat, membre du conseil de Mémoire 2000, très actif dans la lutte contre le négationnisme.

— *Estimes-tu possible vraisemblable ou impossible que la Turquie reconnaisse le génocide de 1915 ? Quelles sont d'après toi les raisons qui empêchent la Turquie de le reconnaître, comme par exemple l'Allemagne l'a fait pour la shoah ?*

Crois-tu que la communauté internationale a les moyens de faire pression sur la Turquie pour l'amener à le reconnaître ?

S.T. — En l'état actuel des choses il est selon moi impossible que la Turquie reconnaisse le génocide arménien. Elle n'a toujours pas fait son retour vers le passé et ne l'assume pas. La société turque se ferme et s'arc-boute sur ses principes. Les Arméniens sont toujours victimes de discrimination dans ce pays. Revenir sur le génocide arménien c'est revenir sur la république de Turquie qui s'est construite sur les cendres du génocide arménien. C'est aussi revenir sur l'héritage de Mustafa Kemal Atatürk qui a été l'artisan de la naissance de la Turquie moderne et de l'enterrement du traité de Sèvres qui a fait s'évanouir pour longtemps toute idée d'Etat indépendant. La Turquie s'est construite sur des cendres et un mensonge d'Etat.

— *A l'inverse penses tu que la Turquie peut intervenir sur le plan politique, diplomatique ou économique pour empêcher les Etats de reconnaître le génocide ?*

S.T.— La Turquie intervient et ne se gêne pas pour toujours employer des moyens diplomatiques propres à stopper toutes velléités de reconnaissance et pour nier l'Histoire. Elle emploie toujours des moyens financiers importants pour poursuivre son œuvre négationniste.

— *Y a-t-il des pays dans lesquels la communauté arménienne est aussi agissante qu'en France pour obtenir que la négation du*

génocide fasse l'objet d'une répression ?

S.T.— Aux États-Unis, la communauté est très active.

— *Que sais-tu des initiatives en cours en France pour mettre en place une telle répression depuis que le conseil constitutionnel a déclaré inconstitutionnelle la loi que Valérie Boyer avait réussi à faire voter en ce sens par le Parlement au mois de janvier 2012 ?*

As-tu pris connaissance de la nouvelle proposition du groupe UMP qui tend à incriminer certaines pratiques négationnistes portant sur l'ensemble des génocides du XX^e siècle, sous réserve de l'excuse absolutoire de l'histoire. Penses-tu qu'elle ait des chances de recueillir une approbation collective de l'ensemble des formations politiques y compris le Front National ?

Est-il important ou seulement souhaitable d'y parvenir avant ou à l'occasion du centième anniversaire, alors qu'il ne reste que relativement peu de temps ?

S.T. — C'est à la fois important et souhaitable. Important car la commémoration est symbolique. Souhaitable car cela rendrait la négation de tout génocide interdite et donc instituerait un universalisme de la répression. Après tout, on raconte que Lemkine a assisté au procès de Tehlirian, cet Arménien qui a assassiné à Berlin au terme d'une des plus grandes chasses à l'homme de l'histoire, Talaat Pacha, le grand ordonnateur du génocide arménien. Jugé en cour d'assises, il fut acquitté. Lemkine est paraît-il sorti bouleversé de cette audience et je veux croire qu'elle a marqué son esprit de juriste et est au moins pour partie à l'origine de sa réflexion ayant conduit à la création de l'infraction de génocide.

— *Estimes-tu préférable d'attendre, comme semblent le penser bon nombre de membres de l'AFAJA, que Le président François Hollande donne suite à sa promesse de revenir sur la question en 2016 ou que la cour européenne des droits de l'homme se soit prononcée sur le recours de la Suisse contre l'arrêt Perincek ?*

S.T.— Attendre n'est jamais la solution.

Il faut agir sur tous les fronts.

D J I H A D A L A F R A N Ç A I S E

La présence et la participation effective d'un jeune Français parmi les bourreaux du groupe djihadiste lors de la décapitation de l'otage Peter Kessig, interroge sur ce nouveau phénomène qui séduit et embrigade certains de nos jeunes concitoyens, convertis ou non.

On pense que plus d'un millier de Français sont impliqués dans le djihad et qu'au moins 56 d'entre eux ont déjà trouvé la mort. Les Français représenteraient un des plus grands contingents occidentaux.

On a longtemps cru que les djihadistes français étaient issus des couches populaires fragilisées. Il y en a bien sûr. Mais ce que montre un rapport du Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'Islam (CPDSI), c'est que ce sont les classes moyennes qui sont majoritaires (67%), contre seulement 16% pour les classes populaires et à égalité, les classes socioprofessionnelles supérieures (17%). Les plus touchés sont les jeunes de 15 à 21 ans et l'endoctrinement se fait systématiquement par internet (91%).

De nombreuses hypothèses ont été envisagées pour essayer de comprendre ce phénomène. Ce que dit Dounia Bouzar, directrice du centre, et qui va à l'encontre de ce que l'on pensait, c'est que 80% des familles dont les enfants partent pour le djihad, sont athées. Le seul point commun de ces jeunes embrigadés, selon Mme. Bouzar, serait "un caractère d'hypersensibilité et la recherche d'une cause et d'un idéal". Ces jeunes sont repérés sur internet par des recruteurs islamistes qui utilisent les méthodes sectaires pour "détruire le contour identitaire et l'histoire du jeune, pour qu'il ne soit plus attaché à sa famille et ses amis...Progressivement, pour le jeune élu l'identité du groupe supérieur remplace son identité individuelle. Il perd aussi son analyse critique et une sorte d'hypnose se met en place, remplaçant la raison par le mimétisme."

Pour Dounia Bouzar il s'agit bien là d'un endoctrinement sectaire et non pas religieux et le combat à mener pour en venir à bout doit commencer par cesser l'amalgame entre les musulmans pratiquants et les radicaux. Il convient d'autre part, d'être très attentifs aux changements d'attitudes des jeunes même si ces derniers les justifient par la religion.

Si Mme. Bouzar a raison, c'est tout un système de pensée qu'il faudrait modifier afin de pouvoir lutter efficacement contre ce nouveau fléau qui touche une partie de notre jeunesse. Qu'avons-nous à perdre à essayer? Le jeu en vaut bien la chandelle!!

L.B.

IL Y A 70 ANS , LE 1° DECEMBRE 1944 : LE MASSACRE DE THIAROYE

Voici 70 ans, des tirailleurs dits sénégalais rapatriés à Dakar étaient abattus par leurs frères d'armes! Ce massacre occulté, a cette année, bénéficié de commémorations pour ses 70 ans, mais surtout de l'engagement du président de la République au sommet de la Francophonie.

Les présidents sénégalais et français ont rendu un hommage commun sur les tombes des victimes de ce massacre. Le président Hollande a remis les archives françaises aux autorités sénégalaises. On peut s'interroger quant au contenu de ces archives puisque des historiens dont Armelle Mabon ont déjà travaillé sur des documents, ainsi que celles détenues par l'association *Mémoire pour Thiaroye* créée en 1998, après que des citoyens aient enfin pu voir en salle le film du regretté réalisateur Sembène Ousmane "le camp de Thiaroye"- film interdit sur les écrans français jusqu'à cette date. Ces archives sont elles les mêmes ou inédites ?

Ces tirailleurs ont été démobilisés car la France à la demande des Américains, blanchissait son armée. C'étaient d'anciens prisonniers de guerre rendus à la liberté par le succès de l'avance des troupes alliées.

Contrairement aux engagements qui voulaient que ces soldats touchent leurs pécules et leurs primes de désengagement sur le sol de la métropole, ils durent embarquer pour le Sénégal Certains refusèrent l'embarquement. Ils seront détenus au camp de Morlaix dans des conditions qui scandaliseront la population civile et les gendarmes. Par la suite, ces hommes transférés vers Trévé dans les Côtes d'Armor verront même, le 11 novembre, des gendarmes leur tirer dessus! Ils resteront à Trévé jusqu'au 18 janvier avant leur transfert à Guingamp.

Ceux qui ont embarqué sur le *Circasia* vont connaître un périple qui les conduira en Angleterre puis à Casablanca où d'abord débarqués ils seront à nouveau embarqués, sauf 400 d'entre eux qui refuseront un nouvel embarquement. Le 21 novembre ce sont près de 1300 tirailleurs qui débarquent

à Dakar avant d'être immédiatement conduits à la caserne de Thiaroye. Là, ils sont répartis suivant leur territoire d'origine. 500 d'entre eux en partance pour Bamako refusent de prendre le train. Le général Dagnan entame les palabres avec les tirailleurs. Ayant regagné l'état-major, l'officier parle de détachement en état de rébellion, de rétablir la discipline et l'obéissance autrement qu'avec des discours et que les revendications des tirailleurs ne sont que des prétextes à l'insubordination. Il met donc sur pied une démonstration de force. Le général de Boisboissel commandant supérieur, donne son accord pour cette intervention qui a donc lieu le 1er décembre. La troupe prend position et ouvre le feu sur les tirailleurs.

Bilan officiel: 24 tués, 11 décèdent des suites de leurs blessures, 35 blessés et 45 mutins emprisonnés. Du côté des forces armées, on déplore un blessé et 3 officiers contusionnés.

Mais le chiffre des tués est sujet à caution, alors combien de morts? Les chiffres varient : 25, 35, 70 (dans le rapport du général Dagnan le 5 décembre 1944) ... 100, 200 voire plus?

Reste que l'armée n'entend pas en rester là. Pour se justifier elle présente ces combattants comme des "désaxés" après 4 longues années de captivités, d'avoir été gagnés par le dénigrement de l'armée française et de ses cadres par la propagande nationaliste allemande. Elle avance, dans son rapport, d'autres raisons dignes "d'un apartheid colonial" et raciste pour justifier les raisons de cette mutinerie (solde, avancement trop rapide, manque d'intelligence et de discernement, vin, fréquentation de femmes blanches, métissage ...). 34 "meneurs" sont jugés le 6 mars 1945. La loi d'amnistie générale adoptée par l'assemblée constituante d'avril 1946 sera, à la demande de Senghor, accordée aux territoires de l'AOF en novembre 1946, sans pour autant que les hommes de Thiaroye

puissent en bénéficier suite à l'avis défavorable des autorités militaires. Les pressions des politiciens noirs et le départ du général de Boisboissel à la retraite aboutiront à la grâce des mutins ainsi qu'à la libération des 18 derniers tirailleurs détenus par le président Vincent Auriol, en juin 1947 Aucune des veuves de Thiaroye ne percevra de pension.

Bien des zones d'ombre demeurent. De même, il serait temps que notre pays s'intéresse au sort des soldats coloniaux de notre armée, à leur vie de prisonniers sur le sol de la métropole et qui furent pour beaucoup, gardés par des gendarmes français après l'ouverture du front à l'Est, voire même par des officiers français eux-mêmes prisonniers de guerre. Ces coloniaux vivaient dans des conditions dramatiques et furent "réquisitionnés" pour différents travaux : terrassement, travaux agricoles, exploitation de la forêt, participation au mur de l'Atlantique.

Dans les Landes, on parlait de 4 ou 5 camps. Les dernières recherches réalisées par François Campa professeur d'histoire-géographie à la retraite et membre de l'AERI 40, parlent de 36 camps. Après le départ des Allemands ils participeront aux combats du Médoc et de la poche de Royan ou seront à leur tour gardiens de prisonniers allemands et ne rentreront, pour beaucoup, qu'après le 8 mai 1945.

La mémoire collective des communes fluctue entre reconnaissance immédiate, tardive, refus d'ouverture des archives et occultation. Mais il existe aussi un travail actuel de mémoire suite à des découvertes de vestiges de camps après le passage de tempête (comme Klaus en 2009). Pour ma part, suite à des recherches personnelles, j'étais arrivé au chiffre de 21 camps dans les Landes.

Alors quand, dans notre pays, aurons nous la volonté de rendre à ces hommes la dignité qu'on leur a confisquée par le silence, et qui semble un peu vaciller en cette 70^{ème} commémoration ?

Patrick Grocq

Mémorial du génocide des Arméniens

de Raymond Kévorkian et Yves Ternon (Seuil)

À l'occasion de la commémoration du génocide des Arméniens, paraît un recueil réalisé par deux historiens et Gérard Chaliand, expert en géopolitique.

Il a fallu deux ans pour achever la réalisation de ce recueil de documents qui ont le mérite de faire comprendre le premier massacre de masse de civils du début du 20^e siècle, préfigurant la Shoah, qui a pu être mené à bien par des hommes dits civilisés. Et il y en a encore qui nient le génocide des Arméniens... Peut-être peuvent-ils lire ce livre?

On peut aussi leur recommander "Le génocide des Arméniens", paru en 1980, d'Yves Ternon et Gérard Chaliand, ainsi que "Le génocide des Arméniens" paru en 2006 de Raymond Kévorkian.

Daniel Rachline

UN "SAUVEUR" NOMME PÉTAÏN? . . .

Cette année, il semble que le choix des films de l'association, en tout cas pour au moins deux d'entre eux, n'ait pas remporté un franc succès. En effet, après avoir déprogrammé "24 jours" faute de réservations, nous avons du, une fois encore, et pour la même raison, déprogrammer le film "Pétain" prévu pour le 2 décembre dernier et le débat qui devait suivre la projection avec pour thème "l'avènement de Vichy".

Ce sujet fait sûrement partie d'un des programmes d'histoire de la 6^{ème} à la terminale. Faire participer les élèves à un débat sur cette période cruciale de la France nous paraissait apporter d'une aide précieuse pour faire comprendre aux jeunes la complexité de cette période et les errements auxquels elle a donné lieu.

Errements qu'aujourd'hui encore nous pouvons constater chez certains idéologues et partis politiques. Il n'est que d'entendre un genre d'intellectuel douteux, omniprésent sur les chaînes de télévision, présenter sans ambages Pétain comme "sauveur de juifs", au mépris de toute vérité historique, pour en être convaincus.

D'autres encore affirment que la collaboration, finalement, ce n'était pas si ter-

rible que cela. Elle représente même pour certains (le FN pour ne pas le nommer) "une référence fondamentale" comme l'explique l'historien Pierre Milza.

Cette "nouvelle" complaisance et tentative de réhabilitation à l'égard du régime de Vichy est scandaleuse et ne provoque malheureusement, que très peu "d'indignation". Les professionnels de l'indignation semblent amortis et les voix qui s'élèvent aussi bien au sein des institutions que dans la société civile, sont bien faibles et peu audibles. Il y a là un "laisser faire", "laisser dire" incompréhensibles.

Tous ces propos qui tiennent plus de l'idéologie raciste, nationaliste ou xénophobe, que de la vérité historique, sont répandus sans modération notamment par certains "nostalgiques" et sur internet. Ils sont massivement absorbés et finissent par convaincre des esprits faibles ou mal informés.

Un débat comme celui que nous espérons avoir avec des jeunes, permettrait de "remettre les pendules à l'heure" et prodiguer une vérité historique sur le pétainisme.

Vérité qui veut, qu'hélas, Pétain ait été loin d'être un sauveur de juifs.

C'est sous son régime et sans pression des nazis que le statut discriminatoire et odieux des juifs a été promulgué. L'original de ces statuts, récemment trouvé, dévoile des annotations de la main même de Pétain, durcissant profondément ces statuts et les rendant encore plus agressifs et antisémites.

C'est sous son régime que l'on a déporté des jeunes enfants avec leurs parents ce que même les nazis n'avaient pas exigé.

C'est sous son régime qu'il y a eu les grandes rafles menées par la police française et qui destinaient les juifs à une mort atroce.

Pétain a été un collaborateur zélé d'Hitler, et a facilité la tâche de l'armée allemande en chargeant la police française du maintien de l'ordre.

Cet éloge nauséabond de Pétain a pour effet pervers de minimiser la Résistance et le courage de nombre de Français qui ont osé dire non à la collaboration et qui eux, ont sauvé des juifs au péril de leur vie.

Tout cela les jeunes n'ont pas pu l'entendre ce matin là de la bouche d'historiens avérés et c'est bien dommage.

Lison Benzaquen

UN SUICIDE FRANÇAIS

2014 s'achève sur un triste constat à propos des lectures françaises de l'année, si révélatrices d'un certain état d'esprit. En effet, les deux best-sellers absolus, "Merci pour le moment" de Valérie Trierweiler et encore plus "Le suicide français" d'Eric Zemmour, me semblent d'abord liés, et par ailleurs significatifs d'un tsunami ébranlant le bel esprit français.

Pourquoi liés ? Par la même volonté de destruction. Le livre de Trierweiler, vendu à près de 750 000 exemplaires et décliné en douze langues (pour le moment) est certes l'histoire d'une vengeance personnelle, qui ne regarde que les deux personnes impliquées. Mais en dénigrant François Hollande comme elle le fait, elle met aussi à mal le Président, voire la fonction présidentielle et par là même les institutions françaises. Zemmour, lui, publie un brûlot d'un autre genre, mais en poursuivant un peu le même but. Lui, il n'en avait vendu que 400 000 exemplaires fin 2014, mais est rentré plus tard dans l'arène et peut réserver des surprises encore en 2015. Son pavé de 500 pages dénonce toutes les élites politiques, économiques, médiatiques et intellectuelles, accusées selon lui d'avoir bradé les valeurs de la France. Prenant le contre-pied des travaux d'historiens, il ose aussi affirmer que le régime de Vichy a sauvé les juifs français de la déportation en sacrifiant les juifs étrangers.

En cela, il est plus dans l'air du temps qu'elle. Rien ne résiste à son analyse gluante. Par exemple, quarante ans après la Loi Veil, Zemmour n'hésite pas à reprendre les attaques les plus viles contre le droit des femmes à l'avortement, à la contraception, au divorce. Il exalte le bon vieux temps de la tutelle, quand les femmes n'avaient pas droit de faire des chèques, quand les maris avaient le droit de "puissance paternelle" dans le couple, remis en cause en 1970. Un délire ? Oui, mais loin d'être unique en son genre. Regardez le Tea Party aux Etats-Unis, ou les hordes des Manifs pour tous en France, voire les rabbins intégristes en Israël ou les islamistes radicaux. Ces esprits sont fermés aux progrès, frileux à la globalisation, souvent xénophobes, voire racistes, avec pour seule bannière que "tout était mieux avant". Pour y coller, Zemmour a trouvé nécessaire de réécrire l'histoire, gommant tout ce qui le dérangeait.

Résultat : c'est lui, Zemmour, qui dérange. Limogé de chaînes de télévision françaises, on a envisagé d'interdire tout court son passage en Belgique. Comme le dit le professeur de philosophie à l'université de Liège, Edouard Delruelle : "La parole que l'on veut libérer, c'est toujours la parole d'extrême droite, la parole raciste", explique-t-il au journal Le Soir. "Le verrou que l'on veut faire sauter c'est celui du politiquement correct, pour brouiller la différence entre droite et ultra droite". Eric Zemmour est porté par l'air du temps, grisé par le succès, il s'est progressivement transformé en polémiste condamné à pousser toujours plus loin les limites de la transgression.

"Déravage sur pattes", dit Daniel Schneidermann. Le chroniqueur multiscruteur se devait de provoquer des vagues d'indignations chaque fois renouvelées pour prospérer. Les attaques contre l'europhobie et le féminisme ne suffisaient pas. Il lui a fallu hausser encore le ton sur l'immigration pour enfourcher la thèse du "grand remplacement" en déplorant, avec des mots crus, une éviction des populations indigènes.

Comme Trierweiler, mais encore plus qu'elle, Zemmour est dans l'air du temps. Un temps nauséabond, ou la finalisation politique de telles idées emmène les partis politiques d'extrême droite aux portes du pouvoir en Europe. En France, nous avons déjà connu la Lepénisation des esprits. 2014 nous emmène la Zemmourisation des esprits, plus efficace et surtout plus subtil. C'est ce qu'il convient d'appeler un suicide français.

Vibeke Knoop

COLLABORATION*Le pacte entre Hitler et Hollywood*

Ben Urwand

Ed. Bayard

Business is business.

Ce qui est fascinant c'est la découverte permanente d'histoires qui nous concernent et auxquelles on ne pensait même pas.

Saviez-vous qu'entre 1933 et 1941 (date d'entrée en guerre des Américains) il existait un pacte entre Hitler qui adorait paraître le cinéma américain, et les patrons des studios hollywoodiens, dont la plupart étaient des juifs allemands ou autrichiens émigrés?

Lisez ce livre et vous irez de surprise en surprise. Pendant cette période, pour conserver le marché allemand les juifs ont disparu complètement des écrans, ni acteurs, ni productions, ni films les concernant... Les films antinazis sont venus plus tard, bien plus tard.

C'est une histoire absolument passionnante. On découvre même une lettre de la 20th Fox adressée à Hitler se terminant par *Heil Hitler!* Qu'est-ce qu'on ne fait pas pour faire des affaires!

Tout au long de cette période jusqu'en 1941, date de l'entrée en guerre des USA après Pearl Harbour, les relations furent fructueuses entre les nazis et les studios américains.

Mais rassurons-nous, après 1941, ils commencèrent par changer et faire des films anti allemands. Aucun des dirigeants, ni des metteurs en scène ou acteurs n'a jamais été inquiété.

Ainsi va le monde...

Daniel Rachline**LES INOUBLIABLES***Récit*

Jean-Marc Parisis

Ed. Flammarion

Inoubliables : ceux qu'on ne peut oublier.

Un beau village de Dordogne, comme la France sait en avoir - 1944, cinq enfants juifs déportés, hommes fusillés, familles raflées - une histoire presque banale, comme la France en a connu.

Très beau récit comme heureusement, il peut encore en exister en France...

D.R.**LA COLLABORATION (ENCORE...)**

Exposition aux Archives Nationales

60 rue des Fracs Bourgeois, Paris 3^e

jusqu'au 2 mars 2015.

Ce sont les pièces d'archives qui montrent tout le système de l'alliance avec les nazis.

Des photos de Pétain et Laval avec Hitler... L'histoire dans le détail et qui ne laisse pas de place au doute. C'est cela l'extrême droite française et cela n'a pas changé.

A voir absolument.

D. R**REMEMBER**

On a, à juste titre, commémoré la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989.

N'oublions jamais un autre 9 novembre: 1938, la nuit de cristal (joliment nommée), quand le monde a découvert le véritable visage des nazis, quand le véritable exode des juifs a commencé.

Pour bien se souvenir, voir et revoir le premier film de *Welcome in Vienna*.

Daniel Rachline

**DES MAINTENANT N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION POUR 2015
AMIS, MEMOIRE 2000 A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. ADHEREZ !**

 ADHESION **COTISATION****J83**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Fax _____ e-mail _____

Cotisation : 50€ . Soutien : 100€. Membre bienfaiteur : 180€ ou plus.

Pour les personnes ne disposant pas de revenu imposable : 15 €.

A retourner avec votre chèque à Mémoire 2000

Courrier : 114, Avenue Victor Hugo - 92170 Vanves

(Siège social : 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris)

Tél.: 01 46 44 57 21 - e.mail : memoire.2000@sfr.fr

**A S S E M B L E E
G E N E R A L E**

Lundi 15 Décembre 2014

Bernard Jouanneau dans son rapport moral fait le bilan de l'année, et relève qu'une fois encore nous allons débattre de ce que nous allons faire, savons faire et avons fait.

Il mentionne les projets qui n'ont pas abouti, ceux qui ont marché, ceux que nous avons bien fait, et ceux que nous avons laissés tomber.

Il insiste sur le fait que nous devons chercher de nouveaux adhérents et de nouveaux professeurs pour nos séances de cinéma et souhaite que nous continuions notre lutte contre le racisme et l'antisémitisme, même si aujourd'hui cela est bien plus difficile qu'il y a quelques années.

Par ailleurs, le Trésorier Daniel Rachline a présenté le bilan financier.

Les comptes présentés sont contrôlés par un expert comptable et leur détail sont déposés au secrétariat.

Cette année encore, les comptes sont équilibrés, mais nous avons eu moins de cotisations que l'année dernière. Il est donc indispensable de trouver de nouveaux adhérents.

Les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité moins une voix.

Ils sont à la disposition des adhérents qui en feront la demande au secrétariat.

Mémoire 2000 sur internet

Adresse du blog

memoire2000.org

Vous pourrez y consulter, entre autres, chaque numéro du journal.

Ce journal est le bulletin de liaison de Mémoire 2000

- association régie par la loi de 1901 -

Courrier : 114, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves

(Siège social - 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris)

Tél : 01 46 44 57 21

e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Comité de rédaction :

Bernard Jouanneau, Lison Benzaquen,

Daniel Rachline, Colette Gutman.

Réalisation : Lison Benzaquen.